

DEC2020-069

**DEPARTEMENT DE LA
DORDOGNE**

**LE GRAND PERIGUEUX
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
1, boulevard lakanal – BP 70171
24019 PERIGUEUX**

DECISION DU PRESIDENT



Objet : Communauté d'Agglomération Le Grand Périgueux – Vente de tablettes numériques de type Ipad aux élus du Grand Périgueux – Montant 5400€ TTC.

Le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 5211-10 ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 16 juillet 2020 délégant au Président certaines de ses attributions ;

Considérant que la Communauté d'Agglomération Le Grand Périgueux a doté les conseillers communautaires du dernier mandat de tablettes numériques de type ipad pour recevoir les ordres du jour des assemblées délibérantes par voie dématérialisée.

Considérant qu'à l'issue de leur mandat il a été proposé aux élus l'option entre la restitution de la tablette ou son acquisition moyennant la somme de 200 € qui est la valeur actuelle de ces équipements sur le marché.

Que les élus suivants ont souhaité se porter acquéreur des tablettes numériques pour un montant unitaire de 200€ :

Mesdames : RAT Christiane, DATRIER Laurence, PAUL Bernadette,
DE PISCHOF Josette, DAUSSE Nelly, GATAULT Christine, KERGOAT
Marie-Claude, SALOMON Nathalie, CONTIE Joëlle.

Messieurs : MACARY Michel, LARENAUDIE Jean-François,
GUILMET Patrick, LEGAY Emmanuel, COLLINET Roland,
GARRIGUE Jean-Paul, USCAIN Bernard, CHERON Jean-Luc,
MONTORIOL Jean-Paul, MERILLOU Francis, CHASTENET Alain,
PUYRIGUAUD Bernard, BREAU Serge, BELLEBNA Mustapha, BEYLOT
Michel, DENIS Claude, LACOSTE Vincent, TALLET Clovis.

DECIDE

Article Unique : De vendre les tablettes numériques de type ipad
pour un montant total de 5400€ TTC.

Fait à Périgueux, le 16 septembre 2020

Le Président
Jacques AUZOU

